



Structure, Tower &
Antenna Council
Conseil des structures,
pylônes et antennes

Alerte du CSPA

Date : Le 21 décembre 2017

N° de référence de l'alerte : SA-0002-B

Danger : Goupille relâchée sur le chariot Cougar Trolley 3.0 (p/n 4.957.0042.001)

MISE À JOUR – Le 15 décembre 2017, un client a retourné à Trylon un chariot *Cougar Trolley 3.0* en application de la présente alerte du CSPA (#SA-0002). Plus précisément, le client a déclaré dans sa plainte que la goupille s'était relâchée, ce qui rendait le chariot inutilisable. Aucun dommage ni blessure n'a été signalé à Trylon relativement à cet appareil retourné.

Ce chariot présente le même défaut que ceux qui ont fait l'objet du rappel et qui ont été retournés à Trylon au cours des derniers mois, à l'exception qu'il ne présentait pas de marques distinctes sur la goupille. Le chariot problématique était visé par le rappel initial et, par voie de conséquence, il avait été inspecté afin d'y détecter de telles marques.

Dans l'avis de rappel initial, on recommandait d'inspecter les chariots pour y détecter des marques. La présente mise à jour modifie l'avis comme suit : **Trylon rappelle les 250 unités du lot concerné.** Trylon inspectera toutes les unités du lot et les retournera aux propriétaires après inspection. S'il découvre des unités défectueuses, Trylon les remplacera. Des avis de rappel ont été envoyés à tous les clients concernés. Les numéros de série des unités visées sont inclus dans le présent avis.

Les numéros de série des unités visées par le présent avis mis à jour sont les suivants : 1612001 – 1702250

PROBLÉMATIQUE (avis d'origine communiqué le 3 août 2017) :

Récemment, un client de la société Trylon a signalé que la goupille qui relie l'absorbeur d'énergie au cadre en aluminium de son chariot *Cougar Trolley 3.0* s'était desserrée et était tombée pendant l'utilisation du chariot sur le chantier. Sans goupille, le chariot est inutilisable. Aucun dommage ni blessure n'a été signalé à Trylon relativement à cet incident.

Trylon a procédé à l'examen complet des six chariots visés qui lui ont été retournés aux fins d'inspection. Le présent avis contient un résumé des résultats de l'enquête.

Pendant l'examen des chariots retournés, on a observé que l'extrémité des goupilles comportait des marques particulières. Des exemples des marques sont illustrés dans les images ci-dessous. (Les versions agrandies de ces images sont reproduites à la fin du présent document).





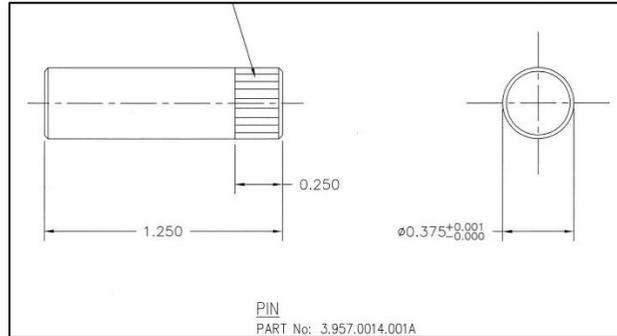
Structure, Tower &
Antenna Council
Conseil des structures,
pylônes et antennes

Alerte du CSPA

Date : Le 21 décembre 2017

N° de Réf. : SA-0002-B

Danger : **Goupille relâchée sur le chariot Cougar Trolley 3.0
(p/n 4.957.0042.001)**



Ces marques indiquent que les goupilles ont été retirées du cadre en aluminium du chariot pendant la phase de production et qu'elles ont ensuite été réinstallées à la phase d'assemblage finale du chariot. Bien que tous les chariots portant de telles marques et inspectés par Trylon se soient avérés sécuritaires, et bien que Trylon ait retiré et réinstallé à répétition les goupilles sans toutefois être en mesure de répliquer une défaillance de la goupille, Trylon a déterminé qu'il est possible que les goupilles se desserrent à la suite d'un usage intensif ou d'une manipulation brutale du chariot.

Le problème concerne seulement les chariots *Cougar Trolley 3.0* dont la goupille porte une marque. De plus, il a été établi que seule la série de chariots assemblés par Trylon de décembre 2016 à janvier 2017 peuvent comporter une telle caractéristique.

MESURE DE SÉCURITÉ :

L'objectif du présent avis est d'expliquer comment procéder à l'inspection visuelle des goupilles afin de déterminer si les chariots proviennent de la série visée par l'avis, ainsi que comment obtenir un chariot de remplacement, au besoin. **MISE À JOUR : Le problème n'est plus limité aux chariots Cougar Trolley 3.0 dont la goupille porte une marque.**

ACTION À PRENDRE :

Le CSPA et Trylon vous recommandent d'inspecter immédiatement tous vos chariots *Cougar Trolley 3.0* (p/n 4.957.0042.001) afin de déterminer si leur goupille comporte des marques. Les chariots qui n'ont pas de marque ne sont pas visés par le présent avis.

En revanche, si les goupilles de vos chariots comportent des marques, veuillez immédiatement les mettre hors service et communiquer avec le gestionnaire de la qualité de Trylon, M. Blake Niemi, pour connaître la marche à suivre (blake.niemi@trylon.com, 519-669-5421, poste 1265).

Adresse d'expédition des chariots Cougar Trolley 3.0 :

Trylon TSF

21, promenade South Field

Elmira (Ontario)

N3B 0A6

À l'attention de : Trylon — Service de la qualité

Objet : Demande de remplacement de chariot



Structure, Tower &
Antenna Council
Conseil des structures,
pylônes et antennes

Alerte du CSPA

Date : Le 21 décembre 2017

N° de Réf. : SA-0002-B

Danger : **Goupille relâchée sur le chariot Cougar Trolley 3.0
(p/n 4.957.0042.001)**

AUTRES MESURES À PRENDRE :

Veillez prendre note que Tylon a tout mis en œuvre pour communiquer directement avec les clients potentiellement concernés par la présente alerte du CSPA afin de les informer des risques et des mesures à prendre.

De plus, Tylon a communiqué avec la CSA (n° de réf. : LRMD-2017-0335) afin de signaler le problème et de l'informer du rappel volontaire.

DISCUSSION SUR LA SÉCURITÉ :

Veillez informer immédiatement tous vos employés du présent avis et veuillez en faire mention lors de vos prochaines réunions sur la sécurité afin de vous assurer que tous les travailleurs ont procédé à l'inspection de leurs chariots Cougar Trolley 3.0, lorsqu'applicable.

De plus, veuillez respecter les directives du fabricant à l'égard de l'utilisation, de l'entretien et de l'installation appropriés. Tout usage abusif ou modification du produit, ou tout défaut de se soumettre aux directives du fabricant peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Note : Veuillez distribuer le présent avis à tous les employés de votre organisation.

PERSONNE RESSOURCE :

Si vous avez des questions à propos du présent avis ou voulez obtenir de plus amples renseignements ou des conseils, communiquez avec : Nick Kyonka en composant le 613-233-4888 ou en écrivant à info@stacouncil.ca.



Structure, Tower &
Antenna Council
Conseil des structures,
pylônes et antennes

Alerte du CSPA

Date : Le 21 décembre 2017

N° de Réf. : SA-0002-B

Danger : **Goupille relâchée sur le chariot Cougar Trolley 3.0
(p/n 4.957.0042.001)**

IMAGE 1 : Exemple de marque sur la goupille du chariot Cougar Trolley 3.0





Structure, Tower &
Antenna Council
Conseil des structures,
pylônes et antennes

Alerte du CSPA

Date : Le 21 décembre 2017

N° de Réf. : SA-0002-B

Danger : **Goupille relâchée sur le chariot Cougar Trolley 3.0
(p/n 4.957.0042.001)**

IMAGE 2 : Autre exemple de marque sur la goupille du chariot Cougar Trolley 3.0





Structure, Tower &
Antenna Council
Conseil des structures,
pylônes et antennes

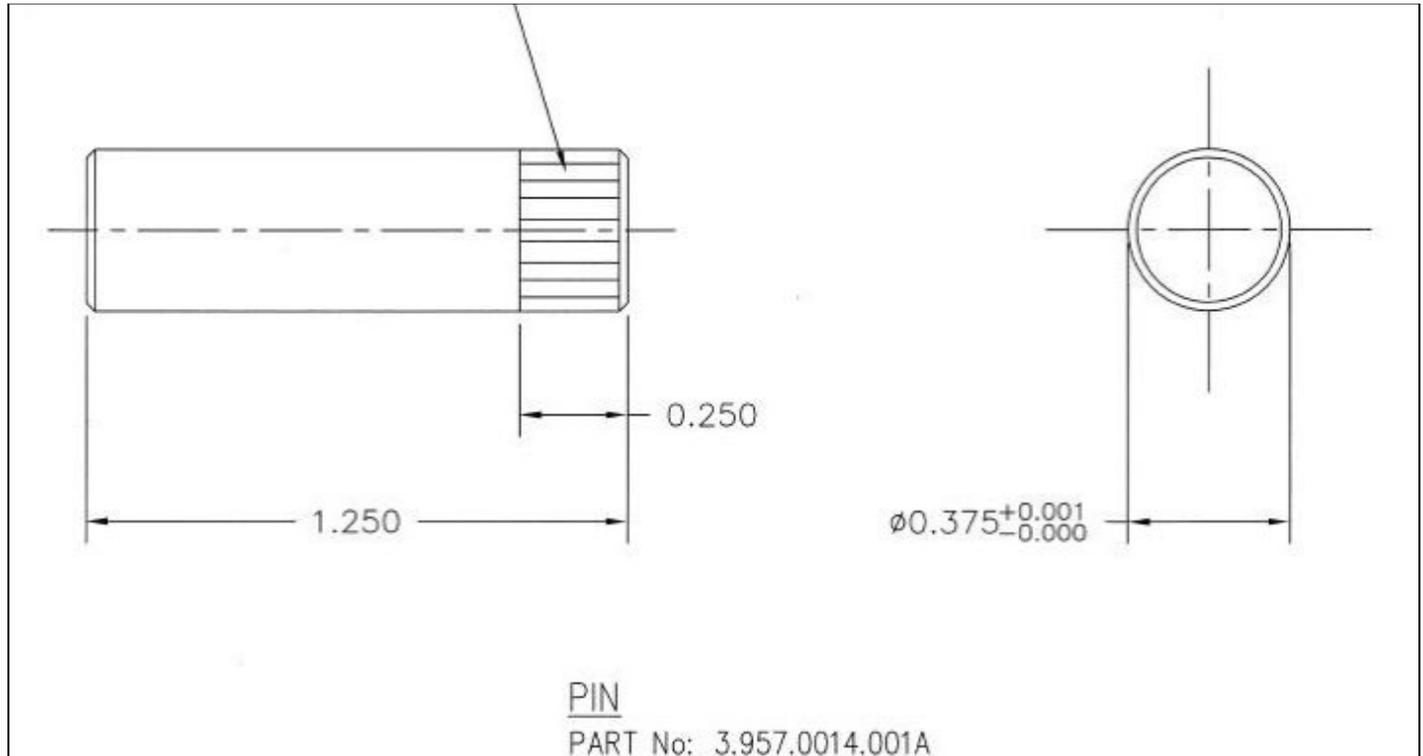
Alerte du CSPA

Date : Le 21 décembre 2017

N° de Réf. : SA-0002-B

Danger : **Goupille relâchée sur le chariot Cougar Trolley 3.0**
(p/n 4.957.0042.001)

IMAGE 3 : Dessin de fabrication de la goupille du chariot Cougar Trolley 3.0



Le Conseil des structures, pylônes et antennes (CSPA) veille à ce que les antennes du réseau de communication du Canada soient construites conformément aux plus hautes exigences en matière de sécurité pour les travailleurs.

Le CSPA est une organisation à but non lucratif qui représente les fournisseurs de communication sans fil, les propriétaires et exploitants de pylônes, les fournisseurs de services d'ingénierie pour l'équipement de pylône et de toit, et les entrepreneurs en construction et entretien d'installation de communication sans fil, et leur procure une plateforme de collaboration.

La présente alerte est distribuée par le CSPA et ses membres à titre informatif et aux fins de vérification seulement. Le CSPA et son organisation mère, l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS), n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la qualité et de la pertinence de l'information contenue dans le présent document. Toute conséquence découlant de l'utilisation de l'information contenue dans le présent document n'engage d'aucune manière la responsabilité du CSPA ni celle de l'ACTS. Plus particulièrement, aucun renseignement fourni dans le présent document ne doit être considéré au titre de matériel de formation quelconque ni de ressources en chantier. Le CSPA encourage fortement ses membres à élaborer et à mettre en place leur propre matériel de formation afin de s'assurer que le personnel est formé adéquatement et prêt à travailler dans tout type d'environnement auquel il peut être confronté dans le cadre de ses fonctions.